

Demande de carte nationale d'identité et passeport

La commune de Libourne est équipée de deux stations d'enregistrement nous permettant de réaliser vos dossiers pour toutes demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.



Renouvellement/demande de carte d'identité ou de passeport : n'attendez pas le dernier moment !
En raison d'une forte demande de titres d'identité, depuis la reprise des voyages suite à la crise sanitaire, les délais de rendez-vous et de fabrication des titres sont très longs. La tendance est nationale !

Ne vous retrouvez pas bloqué au moment du départ ou de tout autre démarche avec des papiers non valides ! Vérifiez vos titres et anticipez vos démarches pour faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport.

Pour éviter des délais d'attente trop longs, il est préférable de prendre dès à présent vos dispositions :

- Vérifiez les dates d'expiration de votre carte d'identité et de votre passeport ;
- Si nécessaire, demandez dès maintenant leur renouvellement.

Pour un traitement plus rapide lors du dépôt de votre demande, munissez-vous de votre pré demande en ligne : www.ants.gouv.fr

RAPPEL : Depuis le 1er janvier 2014, l'ancienne version de Carte Nationale d'Identité a été prolongée de 5 ans. Vous devez donc ajouter 5 ans à la date d'expiration de votre titre mentionnée au verso de votre CNI.

Carte nationale d'identité et passeport

Afin de réduire la durée de l'enregistrement, vous êtes invité(e) à effectuer avant votre venue une pré-demande en ligne à partir du site <http://www.ants.gouv.fr>

En cas de difficulté pour réaliser cette pré-demande, vous pouvez prendre contact avec la mairie de votre domicile, qui peut vous accompagner dans cette démarche.

Afin de permettre une prise en charge optimale de chaque demandeur, le service des droits civiques procède aux enregistrements des demandes de cartes nationales d'identité et des passeports **du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h - 13h30 et 16h sur rendez-vous uniquement.**

Vous pouvez prendre dorénavant rendez-vous [en ligne](#).

Notre service demeure à votre écoute : 05 57 25 66 88



HOTEL DE VILLE
42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h



LIBOURNE EST ACCESSIBLE PAR TÉLÉPHONE AUX PERSONNES MALENTENDANTES OU SOURDES.